OPINION ÉDITORIALE

**N’est‑il pas temps de parler de suicide?**

Chaque année, au Canada, presque 3 900 personnes s’enlèvent la vie et bien d’autres essaient de le faire. Aucun segment de la société n’est épargné. Le suicide est un problème de santé publique qui nous affecte tous. C’est une des dix principales causes de décès au Canada; chez les 15 à 24 ans, elle est même au deuxième rang, juste après les accidents de la route. On estime qu’un suicide coûte de 433 000 $ à 4 131 000 $ par personne, selon le nombre d’années de vie perdues, le niveau de revenu et les répercussions sur les survivants. Le coût émotionnel pour les survivants en deuil d’une personne qui s’est suicidée est incommensurable. Saviez‑vous que le suicide de quelqu’un peut avoir des répercussions graves sur la vie de 7 à 10 autres personnes, en les rendant plus vulnérables au suicide?

Mais il n’y a pas que de mauvaises nouvelles. Il est possible de prévenir le suicide. Même si les causes du suicide sont complexes, nous savons que la promotion d’une bonne santé mentale, la prévention des troubles mentaux et la réduction des stigmates associés à la maladie mentale sont autant de moyens de contribuer au mieux‑être mental, à la réduction du nombre de suicides et à l’atténuation de ses conséquences. Nous pouvons tous faire quelque chose pour réduire le nombre de suicides et nous avons tous la responsabilité collective de le faire.

Nous devons nous efforcer de prévenir le suicide dans nos propres collectivités. La question du suicide baigne dans un climat de peur, de honte et de silence, mais en éliminant ces stigmates et en parlant ouvertement des facteurs qui mènent au suicide, nous pouvons tous aider à le prévenir. En nous renseignant sur les signes avant‑coureurs et en apprenant à reconnaître les facteurs de risque, en acceptant de participer à un programme de formation, en tendant la main à une personne en détresse, nous pouvons tous aider à prévenir le suicide.

Nous convoquons une réunion dans notre collectivité pour discuter la prévention du suicide et ce que nous pouvons faire au niveau local et individuel. Je vous invite à vous joindre à nous et à réserver une plage de votre emploi du temps chargé pour voir ce que vous vous pouvez faire pour aider et pour vous sensibiliser à ce qui se fait dans notre collectivité pour remédier à ce grave problème.

La réunion aura lieu le (date), à (heure). Nous avons hâte de vous y rencontrer.

**(Nom, organisation)**